

également des répercussions importantes sur la consommation de tabac et, par le fait même, sur l'industrie du tabac.

Depuis que le public est au courant des dangers posés par le tabac, soit depuis le début des années 60, on constate une tendance vers une diminution de la consommation de tabac. Les groupes pour les droits des non-fumeurs et les positions prises contre le tabac par les médecins ont eu des incidences de taille. Ainsi, le sous-comité a été informé que près de 40 municipalités, dont beaucoup de grandes villes, ont adopté des règlements interdisant l'usage du tabac dans les magasins à rayons, les endroits publics et autres lieux qui entrent dans l'aire de compétence des administrations municipales. Dans certaines grandes villes, il existe également des règlements interdisant l'usage du tabac au travail. Au Québec, le gouvernement provincial a adopté des mesures législatives concernant l'usage du tabac dans les endroits publics et, dernièrement, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il avait maintenant comme politique d'imposer des restrictions quant à la consommation de tabac au lieu de travail, pour tous les travailleurs qui relèvent du fédéral, d'ici 1989. Il n'y a pas de doute que ces mesures ont et auront de plus en plus de répercussions sur la consommation et la production de tabac.

Les exportations influent également sur la quantité de tabac produit. D'après les données historiques, de 30 à 40 pour cent du tabac jaune produit au Canada est exporté, et il s'agit presque entièrement du tabac jaune cultivé en Ontario. Les exportations de tabac sont demeurées relativement constantes ces dernières années mais, étant donné qu'il n'y a pas eu de hausse réelle du volume de tabac exporté, celles-ci n'aident pas à compenser pour la baisse de la demande observée au Canada.

En juin 1987, l'industrie canadienne de la tabaculture et les collectivités qui vivent de cette industrie sont vraiment en état de crise. Les producteurs de tabac, qui font face à un éventail de problèmes, constatent qu'il n'existe pas de solution facile à la rationalisation de cette industrie. Le présent rapport recommande des mesures visant à aider les agriculteurs qui abandonnent actuellement la culture du tabac à s'ajuster à de nouveaux emplois et à un autre mode de vie. Il contient également des recommandations qui, espérons-le, permettront de créer un climat dans lequel la rationalisation ordonnée et la stabilisation de la tabaculture est possible.

CEUX QUI QUITTENT LA FERME

Un certain nombre de producteurs ont décidé d'abandonner la culture du tabac. Comme mentionné plus haut, un grand nombre de tabaculteurs canadiens et leur famille ont quitté la ferme et leur mode de vie, ou le feront dans un proche avenir. Ces agriculteurs et leur famille devront trouver un nouveau gagne-pain et, dans bon nombre de cas, ils devront refaire leur vie ailleurs qu'à la ferme. Beaucoup devront recommencer à neuf, sans argent ou avec le peu qui leur restera une fois leurs dettes payées. Le Programme fédéral d'aide aux producteurs quittant l'industrie du tabac, qui vient de recevoir l'approbation du Conseil du Trésor, prévoit la prestation d'aide aux producteurs de tabac jaune de l'Ontario qui ont dû abandonner la culture du tabac entre février 1986, lorsque le gouvernement a fait connaître en termes clairs son intention d'aider les tabaculteurs, et avril 1987, lorsque le Programme d'aide aux producteurs de tabac a été mis en oeuvre.

Il est certain que les ajustements seront difficiles. D'après les résultats de l'enquête effectuée par le *Tobacco Area Industrial Strategy Study Committee* de Delhi, en Ontario, chaque exploitation productrice de tabac permettait de faire vivre 4,3 personnes et 55 pour cent des répondants étaient âgés de 46 à 65 ans. Seulement un producteur sur cinq a fait des études supérieures à la 13^e année et 83 pour cent des répondants ne s'estiment pas suffisamment préparés pour gagner leur vie dans un domaine autre que la tabaculture.